



Favoriser la biodiversité des Deux Vallées

Sur les Deux Vallées, nous bénéficions d'un environnement de grande qualité. La présence de forêts, de rivières et étangs, nos paysages variés sont le gage d'une biodiversité riche. Comme cela a été fait avec la valorisation des étangs du Plessis Brion, la protection de ce patrimoine entre dans les préoccupations des élus du territoire.

Le travail d'identification de la biodiversité sur les Deux Vallées a pris fin en 2018. Un premier bilan a donc été présenté par l'association Picardie Nature. Dans ce dossier, nous vous proposons de faire le point et d'évoquer également nos projets en matière de prévention des déchets. En effet, comme vous le lirez, les actions que nous menons dans ces deux domaines sont étroitement liées.



On trouve ce qu'on cherche, alors nous avons ouvert les yeux !

Il y a presque 20 ans, la Communauté de Communes des Deux Vallées s'engageait dans des actions de protection de l'environnement. Cela a commencé avec la mise en place de la collecte sélective et rapidement la promotion du compostage. Ensuite, en 2011, les élus ont complété cette première action en lançant une démarche de réduction des déchets. Dans les deux cas, grâce à vous, les résultats ont été au rendez-vous ! D'une part, avec des taux de recyclage des déchets au-dessus des taux régionaux et nationaux. D'autre part, avec une baisse constante de la production d'ordures ménagères depuis 2011. S'il reste encore des efforts à faire, la démarche a bien été engagée. Prochainement, nous allons poursuivre notre action avec la simplification des consignes de tri. Dans un domaine assez proche, en 2018, les élus ont souhaité qu'un inventaire de sa biodiversité communale soit rédigé. L'objectif est de mieux la connaître et la faire connaître. C'est également l'occasion d'en faire un outil d'aide à la décision pour les projets d'aménagement du territoire.



© Lucile Dubour

Le projet CC2V retenu parmi 65 en France

En France, en 2018, 65 projets d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) ont été retenus et financés au niveau national par l'Agence Française de la Biodiversité. Sept projets concernaient les Hauts de France, dont celui de la CC2V. L'objectif a été d'aider les communes volontaires à connaître, protéger et valoriser leur biodiversité. Cela va même plus loin en permettant de localiser les foyers de biodiversité et les corridors écologiques. Durant un an, l'association Picardie Nature a réalisé plusieurs inventaires naturalistes. Les oiseaux, les mammifères terrestres, les chiroptères, les poissons et crustacés, les amphibiens, les reptiles et les insectes ont été particulièrement ciblés. Un travail particulier a été réalisé sur les communes les moins bien prospectées jusqu'alors. Même chose pour les groupes de faune les moins bien connus.

230 nouvelles espèces recensées

Les communes identifiées comme prioritaires sont ainsi passées en moyenne de 76 espèces faunistiques connues début 2018, à 157 espèces fin 2018 ! C'est surtout l'entomofaune, comme les papillons et les sauterelles, qui manquait cruellement de données au début du projet. Les inventaires menés ont permis de combler ce manque de connaissance. L'ensemble des données récoltées représente 931 espèces, dont 599 ont été observées en 2018. Parmi elles, 230 sont « nouvelles » pour le territoire. Le premier objectif de l'ABC a donc été atteint puisque le bilan chiffré fait apparaître une faune et une flore plus riches. Toutefois, l'inventaire aura également permis d'identifier des habitats à enjeux pour le territoire. Il est donc important que des actions concrètes puissent être menées pour prendre en compte localement ces enjeux dans les futurs aménagements du territoire.



ZOOM la Chevêche d'Athéna à Chevincourt

Du haut de ses 23 cm, la Chevêche d'Athéna est le plus petit rapace nocturne reproducteur en Picardie. Elle possède le nom de Chouette aux yeux d'or, car ses grands yeux d'un jaune vif sont grands et bien visibles. Elle niche dans les cavités d'arbres creux ou les vieux bâtiments. Elle est actuellement classée « vulnérable » principalement à cause de la disparition de son habitat. Elle vit de préférence dans les vieux vergers, à proximité des villages et des prairies où des arbres têtards sont présents.

599

espèces animales
vues ou entendues
en 2018



10

ateliers
ont intéressé
environ 200
personnes

Adoptez une hirondelle !

Après avoir été longtemps chassées de nos maisons, certaines espèces font leur retour. Hirondelles et chauves-souris sont de nouveau acceptées. Il existe des solutions pour une bonne cohabitation !

En nous débarrassant naturellement des moustiques et grosses mouches, certaines espèces sont bien utiles pour l'homme. Pourtant, l'idée de les voir s'installer dans nos maisons n'est pas du goût de tous. Surtout, n'allez pas jusqu'à la destruction d'un nid, car c'est une infraction ! Au contraire, sachez qu'il existe des solutions pour les aider à s'installer et éviter au maximum toute gêne. Picardie Nature vous apportera des informations et des conseils.



Vous aurez à votre disposition des fiches techniques pour vous permettre d'installer des nids artificiels ou d'ajuster volets et fenêtres accueillant un nid.

Contact : 03 62 72 22 59

Jusqu'à 3000 insectes mangés par nuit !

Les chauves-souris européennes sont insectivores et jouent un rôle essentiel dans l'équilibre des chaînes alimentaires sur les moustiques et tout autre insecte. Un individu peut en effet consommer jusqu'à 3000 insectes par nuit. Les chauves-souris ne sont pas des rongeurs : elles ne grignotent pas les câbles ni les matériaux. Elles n'apportent pas non plus de matériaux dans leurs gîtes et aiment les lieux sains et calmes.



Le mois du jardinage au naturel

Parce que la protection de la biodiversité passe aussi par nos actions quotidiennes, la CC2V vous invite à agir entre mars et avril. Nous avons décidé de participer aux semaines nationales « sans pesticides » et « tous au compost ». Découvrez le programme.



La vente de pesticides en libre-service est désormais interdite. Leur utilisation dans les jardins a connu une baisse notable (contrairement à leur utilisation en agriculture...). Une bonne chose pour l'environnement et votre santé, au vu des résultats des différentes études et des reportages consacrés à ce sujet. Leur interdiction ne veut pas dire qu'il n'existe pas d'alternatives.

En effet, avant l'arrivée de l'industrie chimique sur ce domaine, nos aïeux avaient des solutions pour se débarrasser des « mauvaises herbes ». Nous souhaitons vous donner quelques conseils et quelques clés à travers un atelier. Plus largement, et durant près d'un mois, la CC2V va proposer au grand public, mais aussi à nos partenaires, différentes actions pour mettre à l'honneur compostage et solutions naturelles pour son jardin. Ce sont des ateliers et animations gratuites, n'hésitez pas à vous renseigner et surtout à participer.

PROGRAMME

THOUROTTE

Mercredi 27 mars : atelier sur la protection contre les nuisibles du jardin au naturel à 15h (sur réservation avant le 20/03/2019)

RIBECOURT-DRESLINCOURT

Vendredi 29 mars : opération broyage en déchetterie de 14h30 à 17h30



RIBECOURT-DRESLINCOURT

A partir du lundi 1^{er} avril après-midi : Mise à disposition de deux bennes de 30 m³ de compost en déchetterie jusqu'à épuisement du stock (*)

(*) limité à un passage par foyer (une petite remorque de voiture maxi) et dans la limite des stocks disponibles

THOUROTTE

Mercredi 10 avril : Atelier d'initiation au compostage et fabrication d'un lombricomposteur à 15h (sur réservation avant le 20/03/2019)



THOUROTTE

Jeudi 11 avril : Opération broyage à la CC2V et vente de composteurs à prix réduits de 16h à 18h30



PAS DE POULES MAIS DES MOUTONS OU DES CHÈVRES !

Les poules n'arriveront pas en 2019. En revanche, de nombreuses autres actions seront mises en place. Découvrez lesquelles.

Un nouveau programme de prévention des déchets est lancé cette année. Il a été élaboré en concertation avec des représentants des habitants et de professionnels du territoire. Ils ont choisi les actions à mettre en œuvre durant l'année 2019 et décideront également pour les années à venir.

Des solutions pour réduire ses déchets

Sachez que la CC2V et ses communes vont poursuivre

leur travail d'exemplarité. L'une des actions originales sera par exemple : la gestion de nos espaces verts grâce à des moutons ou des chèvres ! Nous allons également intégrer d'avantage de clauses environnementales dans nos marchés publics. Nous proposerons le prêt de vaisselle réutilisable (gobelets) aux associations, aux communes et aux écoles pour leurs manifestations. Un travail particulier sera mené auprès des commerçants pour les sensibiliser



à accepter les contenants des clients. Le programme complet est en ligne sur notre site internet (cc2v.fr).

N'hésitez pas à nous contacter en appelant au : 03 44 96 31 00 ou par courriel : prevention@cc2v.fr

Apprendre à composter avec un guide



Onze jardiniers passionnés sont là pour vous conseiller pour composter chez vous. Ils vous expliqueront en quoi le compostage est intéressant, tant pour vous que pour l'environnement.

Ils connaissent les règles d'or, les différentes techniques et ils sauront vous conseiller sur la meilleure façon de réussir. Ils peuvent se déplacer chez vous pour vous aider. Pour cela, appelez à la CC2V afin de fixer un rendez-vous : 03 44 96 31 00



100 composteurs à moitié prix

L'opération de vente de composteurs à moitié prix reprendra début avril. N'hésitez pas à réserver le vôtre. Il existe deux modèles en fonction de la taille du jardin :

- jardin de **moins de 600 m²** > modèle 420 litres à 20 euros
- jardin de **plus de 600 m²** > modèle 1050 litres à 35 euros

Pour le réserver, vous avez plusieurs solutions, dont : envoyer un courriel avec vos coordonnées à : composteurs@cc2v.fr appeler au : 03 44 96 31 00